



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC de L'Assomption



CONCOURS QUÉBÉCOIS EN
ENTREPRENEURIAT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le CLD dévoile les lauréats du Concours québécois en entrepreneuriat de la MRC de L'Assomption

Repentigny, le 9 avril 2015 – Le dynamisme de l'entrepreneuriat dans la MRC de L'Assomption se démarque encore. Comme l'an dernier, le nombre d'entreprises en démarrage qui participait à la finale locale du Concours québécois en entrepreneuriat a battu tous les records avec 18 entrepreneurs finalistes. Fier de ce succès, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de L'Assomption dévoilait, cette semaine, les lauréats de la finale locale.

Le jury, formé de Georges Robinson, président du CLD; Véronique Lefrançois, directrice du centre local d'emploi de Repentigny; Patrick Jeanson, directeur de comptes chez Desjardins Entreprises-Lanaudière et de Josée Lambert, représentante de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, a désigné les six lauréats suivants:

- Dans la catégorie **Commerce**, le projet d'entreprise **Boutique la Penderie** (Audrey Didier); Ce commerce de détail de vêtements pour jeunes femmes, ayant pignon sur rue dans la ville de L'Assomption, se démarque par la diversité de ses produits et mise sur la découverte de nouveaux produits tendances.
- Dans la catégorie **Exploitation, transformation, production**, le projet d'entreprise **Capillex-Végétal** (Jennifer Kenscoff); Entreprise innovatrice de Repentigny qui œuvre dans le domaine des cosmétiques. Sa gamme de soins capillaires, fait uniquement de matières végétales, répond aux besoins des chevelures frisottées et crépues .
- Dans la catégorie **Services aux individus**, le projet d'entreprise **Centre Équestre Univers Cheval S.E.N.C.** (Lune Hubert); Que ce soit dans les disciplines classiques d'obstacle ou de dressage des chevaux, cette entreprise de l'Épiphanie accompagnera les jeunes novices, de même que les cavaliers compétitifs, dans leur progression équestre grâce à la mise en place de conditions d'apprentissage optimales .
- Dans la catégorie **Services aux entreprises**, le projet d'entreprise **Gestion Exvesta** (Frédéric Huot et Julie Bourdeau); Gestion Exvesta de Charlemagne est spécialisée dans les domaines d'expertises-conseils en bâtiment et en infrastructure urbaine : la gestion de projets, l'architecture, l'ingénierie mécanique, électrique, structure et civile, le design intérieur et le maintien d'actifs immobiliers. Le tout sous une même enseigne.
- Dans la catégorie **Innovations technologique et technique**, le projet d'entreprise **Résulto** (Martin Paquette); Cette entreprise de Repentigny se spécialise dans le marketing personnalisé avec sa plateforme LoyalAction qui fidélise la clientèle sur 360 degré. C'est la solution pour toute entreprise qui décide d'augmenter la rétention de sa clientèle existante et ce, de façon 100% automatisée.
- Dans la catégorie **Services au individus**, le projet d'entreprise **Événements Gold Diva** (Golda Simon); Entreprise située à Repentigny qui se spécialise en planification et gestion d'événements.

Elle se démarque par des concepts novateurs et créatifs assortis d'un service personnalisé et d'un engagement d'excellence en réalisant avec brio des événements corporatifs et spéciaux.

Finale régionale : une invitation au public à aller voter

Les lauréats locaux seront mis en nomination au volet régional du concours le 6 mai prochain. Ils seront affichés à la mi-avril sur le site Internet lanauchois du concours au www.entreprenez.qc.ca dans la section « Lauréats locaux ». Le public est invité à voter pour l'une de ces entreprises par le biais du « Vote populaire ».

Responsable local du concours, le CLD de la MRC de L'Assomption souligne la qualité des projet d'affaires des entrepreneurs locaux qui se sont démarqués et l'importance d'encourager ces entrepreneurs qui travaillent fort à développer leur entreprise. *« Tous ces jeunes entrepreneurs démontrent un dynamisme et une volonté de réussir qui est étonnante. Ce concours est une excellente façon de stimuler l'entrepreneuriat et d'offrir une marque d'encouragement concrète aux promoteurs qui veulent démarrer leur entreprise. Promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat, c'est l'essence même de la mission du CLD et nous sommes fier d'y contribuer au travers de ce concours »*, explique Monsieur Georges Robinson, président du CLD de la MRC de L'Assomption.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat sur tout le territoire québécois. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise. Pour de plus amples informations sur le Concours québécois en entrepreneuriat et sur les ressources entrepreneuriales dans Lanaudière, visitez le www.entreprenez.qc.ca.

- 30 -

Source :

Olivier Goyet

Directeur général

CLD de la MRC de L'Assomption

Tél. : (450) 654-6488 p.21

ogoyet@cldmrcassomption.qc.ca